

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, April 10, 2024

The Standing Senate Committee on Indigenous Peoples met with videoconference this day at 6:45 p.m. [ET] to study Bill S-16, An Act respecting the recognition of the Haida Nation and the Council of the Haida Nation.

Senator Brian Francis (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Honourable senators, I'd like to begin by acknowledging that the land on which we gather is the traditional, ancestral and unceded territory of the Anishinaabe Algonquin Nation and is now home to many other First Nations, Métis and Inuit people from across Turtle Island.

I'm Mi'kmaq Senator Brian Francis from Epekwitk, also known as Prince Edward Island, and I am the chair of the Committee on Indigenous Peoples.

I will now ask committee members in attendance to introduce themselves by stating their names and province or territory.

Senator McNair: John McNair, New Brunswick.

Senator Sorensen: Karen Sorensen, Alberta, Treaty 7 territory.

Senator White: Judy White, Ktaqmkuk, better known as Newfoundland and Labrador.

[*Translation*]

Senator Audette: Good evening, [*Innu-Aimun spoken*].

Michèle Audette from Quebec.

[*English*]

Senator Greenwood: Margo Greenwood, British Columbia.

Senator Coyle: Mary Coyle, Antigonish, Nova Scotia, Mi'kmaqi.

The Chair: Thank you, senators.

Today we'll continue the committee study on Bill S-16, An Act respecting the recognition of the Haida Nation and the Council of the Haida Nation.

I would now like to introduce our witnesses. From Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs, we have the Honourable Gary Anandasangaree. Welcome, minister. The minister is accompanied by officials from Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada: Martin Reiher, Senior

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 10 avril 2024

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 18 h 45 (ET), avec vidéoconférence, pour étudier le projet de loi S-16, Loi concernant la reconnaissance de la Nation haïda et du Conseil de la Nation haïda.

Le sénateur Brian Francis (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Honorables sénateurs, je tiens d'abord à souligner que nous sommes réunis sur le territoire traditionnel, ancestral et non cédé du peuple algonquin anishinabe, où vivent maintenant bon nombre de Premières Nations, de Métis et d'Inuits de l'île de la Tortue.

Je suis le sénateur mi'kmaq Brian Francis, d'Epekwitk, qu'on appelle aussi l'Île-du-Prince-Édouard, et je préside le Comité des peuples autochtones.

Je vais maintenant demander aux membres du comité de se présenter en indiquant leur nom et leur province ou territoire.

Le sénateur McNair : John McNair, du Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Sorensen : Karen Sorensen, du territoire visé par le Traité n° 7, en Alberta.

La sénatrice White : Judy White, de Ktaqmkuk, mieux connu sous le nom de Terre-Neuve-et-Labrador.

[*Français*]

La sénatrice Audette : Bonjour [*mots prononcés en innu-aimun*].

Michèle Audette, du Québec.

[*Traduction*]

La sénatrice Greenwood : Margo Greenwood, de la Colombie-Britannique.

La sénatrice Coyle : Mary Coyle, d'Antigonish, en Nouvelle-Écosse, dans le Mi'kma'ki.

Le président : Je vous remercie, sénateurs.

Aujourd'hui, nous poursuivons l'étude du projet de loi S-16, Loi concernant la reconnaissance de la Nation haïda et du Conseil de la Nation haïda.

J'aimerais maintenant vous présenter nos témoins. Nous accueillons l'honorable Gary Anandasangaree, de Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord. Bienvenue, monsieur le ministre. Le ministre est accompagné des représentants suivants de Relations Couronne-Autochtones et

Assistant Deputy Minister; and Paul Dyck, Federal Negotiations Manager. From the Department of Justice, we have Bruce Hamilton, Legal Counsel; and Tanya Punjabi, Legal Counsel.

Thank you for joining us today. The minister will provide opening remarks of approximately five minutes, which will be followed by a question-and-answer session with the senators. I will now invite Minister Anandasangaree to give his opening remarks.

Hon. Gary Anandasangaree, P.C., M.P., Minister of Crown-Indigenous Relations, Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada: Thank you, Senator Francis. Hello. *Sángaay'láa*.

Mr. Chair, I'm pleased to be joining you today on the unceded, traditional territory of the Anishinaabe Algonquin people to speak about the *Nang K'uula-Nang K'uulaas* Recognition Agreement and the legislation that has been developed to implement this agreement.

Getting to this step has been a product of years of intergovernmental cooperation between the Haida Nation, British Columbia, and Canada. I want to thank all of those who have walked before me and those who have been working on this for decades, and I want to particularly thank Gaagwiis, Jason Alsop, who you heard from yesterday, and the Honourable Murray Rankin, the minister responsible in British Columbia, as well as the officials who are here today to support me in this deliberation.

This is about self-determination for the Haida people. Together with the guidance of landmark documents, including the Truth and Reconciliation Commission Calls to Action and the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples, the former approach of making decisions on behalf of Indigenous peoples has shifted dramatically and, I'm glad to say, irrevocably, to an approach centred on supporting the aspirations of Indigenous people and communities towards Indigenous self-determination. Since 2015, our government has been a partner in this journey.

If this bill is passed by Parliament, it will solidify that both Canada and the Province of British Columbia legally recognize the Haida Nation as a holder of inherent rights of governance and self-determination, and that the Council of the Haida Nation is authorized to exercise and make decisions regarding those rights. It will help us work nation to nation by confirming that the Council of the Haida Nation has the ability to act as a distinct legal entity with the capacities of a natural person, similar to other governments in Canada. Haida have always claimed and

Affaires du Nord Canada : Martin Reiher, sous-ministre adjoint principal, et Paul Dyck, gestionnaire des négociations fédérales. Du ministère de la Justice, nous recevons Bruce Hamilton, conseiller juridique, et Tanya Punjabi, conseillère juridique.

Je vous remercie d'être des nôtres aujourd'hui. Le ministre fera une déclaration préliminaire d'environ cinq minutes, qui sera suivie d'une séance de questions et réponses avec les sénateurs. J'invite maintenant le ministre Anandasangaree à faire sa déclaration préliminaire.

L'hon. Gary Anandasangaree, c.p., député, ministre des Relations Couronne-Autochtones, Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada : Merci, sénateur Francis. Bonjour. *Sángaay'láa*.

Monsieur le président, je suis heureux de me joindre à vous aujourd'hui, sur le territoire traditionnel non cédé du peuple algonquin anishinabe, pour parler de l'accord de reconnaissance *Nang K'uula-Nang K'uulaas* et du projet de loi qui a été élaboré pour la mise en œuvre de cet accord.

Pour en arriver là, il a fallu des années de coopération intergouvernementale entre la Nation haïda, la Colombie-Britannique et le Canada. Je tiens à remercier tous ceux qui m'ont précédé et ceux qui travaillent sur ce dossier depuis des décennies, et je remercie tout particulièrement Gaagwiis, Jason Alsop, que vous avez entendu hier, et l'honorable Murray Rankin, le ministre responsable en Colombie-Britannique, ainsi que les fonctionnaires qui sont ici aujourd'hui pour m'appuyer dans le cadre de cette délibération.

Le projet de loi à l'étude porte sur l'autodétermination du peuple haïda. Sous l'impulsion de documents historiques, dont les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation et la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, l'ancienne approche consistant à prendre des décisions au nom des peuples autochtones a changé radicalement et — je suis heureux de le dire — irrévocablement pour devenir une approche axée sur le soutien des aspirations des peuples et des communautés autochtones à l'égard de leur autodétermination. Depuis 2015, notre gouvernement est un partenaire dans cette démarche.

Si le projet de loi est adopté par le Parlement, il permettra de concrétiser la reconnaissance juridique de la Nation haïda par le Canada et la Colombie-Britannique à titre de titulaire de droits inhérents à la gouvernance et à l'autodétermination, en plus de reconnaître que le Conseil de la Nation haïda est autorisé à exercer et à prendre des décisions concernant ces droits. Le projet de loi nous permettra de travailler de nation à nation en confirmant que le Conseil de la Nation haïda a le pouvoir d'agir comme entité juridique distincte, dotée des capacités

known the right to govern themselves. Now, the Government of Canada and the Province of British Columbia recognize that as well.

[*Translation*]

The Haida people have always affirmed their right to self-governance, as is their right. Today, our government must recognize that, too.

[*English*]

This recognition will be the foundation for future reconciliation agreements about Haida governance and jurisdiction and the relationship of laws, jurisdictions and management within Haida Gwaii. This federal government will be a partner in the full implementation of the Haida rights, and we are working toward presenting an agreement on title in an upcoming parliamentary session.

I want to talk briefly about the journey to get here. Fifty years ago, the Council of the Haida Nation was formed. As President Gaagwiis said yesterday, it was formed “in this pursuit for our territory and to look after it.” To advance this pursuit, in spring 2023, the Haida Nation and British Columbia signed the Recognition Agreement and passed legislation with the expectation that federal enabling legislation would follow. In July of last year, Canada joined its partners in signing the agreement. Mr. Chair, the next step for Canada is to pass the bill before us today to bring the agreement into full effect.

[*Translation*]

It demonstrated our commitment to support self-determination, consistent with the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples.

[*English*]

It is through forward-looking legislation such as this that historic change is made and our country becomes stronger as colonial structures are torn down and power is more equitably shared. Self-governance helps our federalism evolve, strengthening it so that it is based on fairness and equality rather than on paternalism. When we recognize these inherent rights, that's when we can move forward on a path toward reconciliation.

I owe tremendous thanks to all of you, but more importantly Senator Greenwood for sponsoring this important legislation from her home province.

d'une personne physique, à l'instar des autres gouvernements au Canada. Les Haïdas ont toujours revendiqué et connu le droit à l'autonomie gouvernementale. Maintenant, le gouvernement du Canada et la province de la Colombie-Britannique le reconnaissent également.

[*Français*]

Le peuple haïda a toujours revendiqué — et c'est son droit — le droit de se gouverner lui-même. Aujourd'hui, notre gouvernement doit le reconnaître aussi.

[*Traduction*]

Cette reconnaissance servira de fondement à de futurs accords de réconciliation concernant la gouvernance et la compétence de la Nation haïda, ainsi que la relation entre les lois, les compétences et la gestion au sein de Haida Gwaii. Le gouvernement fédéral sera un partenaire dans la pleine mise en œuvre des droits des Haïdas, et nous travaillons à présenter un accord sur les titres lors d'une prochaine session parlementaire.

J'aimerais parler brièvement du parcours qui nous a menés jusqu'ici. Le Conseil de la Nation haïda a vu le jour il y a 50 ans. Comme le président Gaagwiis l'a dit hier, la création du conseil s'inscrit « dans ces démarches pour notre territoire et pour s'en occuper ». Pour faire avancer ce dossier, au printemps 2023, la Nation haïda et la Colombie-Britannique ont signé l'accord de reconnaissance et adopté une loi, dans l'espoir qu'une loi fédérale habilitante suivrait. En juillet 2023, le Canada s'est joint à ses partenaires pour signer l'accord. Monsieur le président, la prochaine étape pour le Canada est d'adopter le projet de loi dont nous sommes saisis aujourd'hui pour que l'accord entre pleinement en vigueur.

[*Français*]

Cela a montré notre engagement à soutenir leur autodétermination, conformément à la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones.

[*Traduction*]

C'est grâce à des projets de loi avant-gardistes comme celui-ci que des changements historiques se produisent et que notre pays devient plus fort, à mesure que les structures coloniales sont démantelées et que le pouvoir est partagé de façon plus équitable. L'autonomie gouvernementale contribue à l'évolution de notre fédéralisme, en le renforçant de sorte qu'il soit fondé sur l'équité et l'égalité plutôt que sur le paternalisme.

Je vous remercie tous énormément, mais plus important encore, je remercie la sénatrice Greenwood d'avoir parrainé cet important projet de loi dans sa province.

Mr. Chair, thank you for the opportunity to be here today and to speak about the bill. I look forward to your questions and comments. I want to thank you. *Háw'aa*.

The Chair: Thank you, Minister Anandasangaree.

Senator Sorensen: Thank you all for being here. Minister, it is always good to see you here at our committee.

I asked a question to our witness yesterday. I want to understand a little bit more about the Changing Tide framework. How does this bill fit into it? My question to the witness had been to ask if, between this legislation and other agreements, all the priorities of the Changing Tide framework had been met. Of course, he gave a hard “no.” I’m just trying to understand. Were they supposed to have been met before this bill happened? Where does this bill fit into the considerations?

Mr. Anandasangaree: Thank you, Senator Sorensen.

I was anticipating this question. I do agree with the president on his comments yesterday, but let me reframe it from the perspective of Canada.

The legislation before us today — Bill S-16 — is essentially a governance recognition legislation. It recognizes the Council of the Haida Nation as the government of the Haida people. There are many steps that need to come forward. This is an incremental process, one that is very much led by the Haida people. The legislation was co-developed as presented today with the anticipation that other agreements will follow. There are a number of steps that are critical.

I think there are two that are currently in active negotiations. I alluded to one of them, which is on title. We look forward to bringing it back to the House once that’s concluded. As you know, the Province of British Columbia is, in fact, signing an agreement on title this Sunday, and we’ll be introducing legislation forthwith. We’re a little bit behind on this. We have a number of complex issues that we are working through, including lands that are part of the parks system, which is probably one of the easier titles. There are also Department of National Defence lands, lands associated with Transport Canada and others. We’re working through the complex web of the federal structure, but we are very hopeful, and we expect title to be one of the next steps.

Taxation is the other one that we’re —

Monsieur le président, je vous remercie de m’avoir donné l’occasion d’être ici aujourd’hui pour parler de ce projet de loi. J’attends avec impatience vos questions et observations. Je vous remercie. *Háw'aa*.

Le président : Merci, monsieur le ministre.

La sénatrice Sorensen : Merci à vous tous d’être ici. Monsieur le ministre, c’est toujours un plaisir de vous voir à notre comité.

J’ai posé une question à notre témoin hier. J’aimerais en savoir un peu plus sur le cadre « Changing Tide ». Comment le projet de loi s’inscrit-il là-dedans? La question que j’ai posée au témoin était de savoir si toutes les priorités du cadre « Changing Tide » avaient été respectées par l’entremise du projet de loi et des autres accords. Bien entendu, il a répondu par un « non » catégorique. J’essaie simplement de comprendre. Ces priorités étaient-elles censées être respectées avant que le projet de loi ne soit présenté? Comment le projet de loi tient-il compte de ces éléments?

M. Anandasangaree : Merci, sénatrice Sorensen.

Je m’attendais à cette question. Je suis d’accord avec le président sur les observations qu’il a faites hier, mais permettez-moi de les reformuler du point de vue du Canada.

Le projet de loi dont nous sommes saisis aujourd’hui — le projet de loi S-16 — est essentiellement une mesure législative sur la reconnaissance de la gouvernance. Il reconnaît le Conseil de la Nation haïda comme gouvernement du peuple haïda. Il y a de nombreuses étapes à franchir. Il s’agit d’un processus graduel, dirigé en grande partie par le peuple haïda. Le projet de loi, tel que présenté aujourd’hui, a été élaboré conjointement, dans l’espoir que d’autres accords suivraient. Il y a un certain nombre d’étapes qui sont essentielles.

Je pense qu’il y en a deux qui font actuellement l’objet de négociations. J’ai fait allusion à l’un des accords, qui porte sur les titres. Nous avons hâte d’en saisir la Chambre une fois qu’il sera terminé. Comme vous le savez, la province de la Colombie-Britannique signera un accord sur les titres ce dimanche, et nous présenterons un projet de loi sous peu. Nous sommes un peu en retard à cet égard. Nous travaillons sur un certain nombre de questions complexes, notamment les terres qui font partie du réseau de parcs; c’est sans doute l’un des titres les plus faciles. Il y a aussi des terres appartenant au ministère de la Défense nationale, des terres associées à Transports Canada, et j’en passe. Nous travaillons dans la structure complexe de l’appareil fédéral, mais nous sommes très optimistes, et nous nous attendons à ce que les titres soient l’une des prochaines étapes.

La fiscalité est l’autre volet que nous...

Senator Sorensen: So those were elements that were in the Changing Tide framework, and they're complex, so it's more important to get this done because these other issues are complicated.

Mr. Anandasangaree: Exactly. I think the approach we've taken on this is incremental. Look, it's taken 50 years to get here. I do say that with a bit of trepidation, but it is very much led by — we have great alignment with the Province of British Columbia, the federal government and the Haida Nation. We're very much guided by the wishes of the Council of the Haida Nation, who have helped us co-develop this bill. They're very satisfied that this needs to go forward as a first step, because this clears the way for other processes to be undertaken.

Senator Sorensen: Just as another comment, I did mention as well that I think the model that's being used in Haida Gwaii with Parks Canada will be a model for co-management, which is a big conversation in Parks. I think it's sort of the poster child model of what it can look like.

Senator White: Thank you, minister.

I have to say at the outset that I'm really pleased with this piece of legislation. I think anytime First Nations determine their own destination, it's a win for them, obviously, and a win for Canada. I'm very pleased.

The follow-up from Senator Sorensen relates to the framework for the reconciliation, Changing Tides. There was a closure of the sea cucumber fisheries. Until there's a management plan developed, it will remain closed. Then, I look to the east, where the Department of Fisheries and Oceans, or DFO, is still dropping off people who have fished for elvers, with no boots or phones. I guess I'm looking for some comfort or assurance that when we develop this plan, either DFO is going to know how to work with Indigenous people or the Haida Nation will have autonomy over how to get this done.

Mr. Anandasangaree: Thank you, Senator White. It's a very important question, and a very live one.

First, let me just say that what happened in Nova Scotia is deeply troubling. I've had the opportunity to speak with some of the chiefs from the region. It is mystifying to me that, in 2024, we can have incidents such as this. I recognize there's an investigation taking place with respect to the two individuals, but at the same time, I think there's a need for transparency, accountability and assurance that everyone will be treated fairly by the law. I'm very troubled by it. As someone who grew up in Scarborough, I've had my share of experiences with law enforcement. As a racialized person, it hasn't always been pretty, so I do recognize the challenges. I also recognize that there's a

La sénatrice Sorensen : Ce sont là des éléments qui faisaient partie du cadre « Changing Tide » et qui sont complexes. Il est donc d'autant plus important d'adopter le projet de loi parce que ces autres questions sont compliquées.

M. Anandasangaree : Exactement. Je pense que l'approche que nous avons adoptée à cet égard est progressive. Écoutez, il a fallu 50 ans pour en arriver là. Je le dis avec un peu d'appréhension, mais le tout est dirigé en grande partie par... Il y a un excellent alignement entre la province de la Colombie-Britannique, le gouvernement fédéral et la Nation haïda. Nous sommes très à l'écoute des souhaits du Conseil de la Nation haïda, qui nous a aidés à élaborer ensemble le projet de loi. Ses membres sont très satisfaits de cette première étape, car cela ouvre la voie à d'autres processus.

La sénatrice Sorensen : Si je peux me permettre une autre observation, comme je l'ai dit la dernière fois, selon moi, le modèle utilisé par Parcs Canada à Haida Gwaii servira de source d'inspiration pour la cogestion, ce qui fait l'objet d'un grand débat à Parcs Canada. Je pense que c'est en quelque sorte l'exemple parfait de ce à quoi cela peut ressembler.

La sénatrice White : Merci, monsieur le ministre.

Je dois dire d'emblée que je suis très satisfaite de cette mesure législative. À mon avis, chaque fois que les Premières Nations déterminent leur propre destinée, c'est une victoire pour elles, évidemment, et une victoire pour le Canada. J'en suis donc très heureuse.

J'aimerais revenir sur le cadre de réconciliation, « Changing Tide », mentionné par la sénatrice Sorensen. Je songe à la fermeture de la pêche au concombre de mer. Tant qu'il n'y aura pas de plan de gestion, cette pêche restera fermée. Ensuite, je regarde la situation dans l'Est, où le ministère des Pêches et des Océans, ou MPO, continue de laisser des pêcheurs de civelle sans bottes ni téléphones. Je suppose que je veux avoir une certaine assurance au sujet de ce qui se passera une fois que nous aurons élaboré ce plan : soit le MPO saura comment travailler avec les peuples autochtones, soit la Nation haïda aura l'autonomie quant à la façon de procéder.

M. Anandasangaree : Merci, sénatrice White. C'est une question très importante et très pertinente.

Tout d'abord, permettez-moi de dire que ce qui s'est produit en Nouvelle-Écosse est profondément troublant. J'ai eu l'occasion de parler avec certains des chefs de la région. Je trouve aberrant qu'en 2024, il puisse y avoir de tels incidents. Je sais qu'une enquête est en cours concernant les deux personnes, mais en même temps, je pense qu'il faut faire preuve de transparence, rendre des comptes et donner l'assurance que tout le monde sera traité équitablement par la loi. Je suis très troublé par cette situation. Ayant grandi à Scarborough, j'ai eu ma part d'expériences avec les forces de l'ordre. Pour une personne racisée comme moi, cela n'a pas toujours été rose; je suis donc

need for the Department of Fisheries and Oceans to make sure there are accountability processes that are independent and that really speak to getting the confidence of the Mi'kmaq of the region.

With respect to what's happening in Haida Gwaii, I don't believe the discussions with DFO are at an advanced stage right now, but it is one of those elements that will be forthcoming. There are a number of agreements that will continue to be negotiated, including fisheries, title, taxation and laws. There are conversations about how local traditions can be incorporated. That's something that's very much part of the mandate of Minister Virani. They are all exciting but also time-consuming conversations. After 50 years, I think the recognition of government is a very important starting point — one that we can build on in the years and months to come.

Senator White: Thank you.

Senator Audette: Thank you for coming.

I'll try to say this in English because I know some of our sisters might be listening to this conversation and questions and answers.

I was in Terrace last February and met some matriarchs from Haida Nation. They're very concerned about this process. Our due diligence is to make sure that we provide every space and that we can listen as much as we can before we make decisions. It seems like they'll have to write a written statement. It's hard to ask people whose voices should have been here and who don't have expertise to write something with lawyers or consultants.

Minister, I know you're coming from a good place, but knowing that, my question to you is this: how can you reassure me and all the women in the process, like here with the Haida Nation? It belongs, yes, to the council — I understand that — but there are voices that are lacking, are not involved or not aware of the process. How can you as the minister — and Canada — make sure that we support them within themselves so they can get involved with the Haida Nation?

When my nation gets there, I'll ask the same question.

Mr. Anandasangaree: Thank you, senator. I look forward to having the conversation about your nation coming to this table at some point sooner than later.

bien conscient des difficultés. Je reconnais également que le ministère des Pêches et des Océans doit s'assurer qu'il existe des mécanismes de reddition de comptes indépendants qui permettent vraiment de gagner la confiance des Mi'kmaqs de la région.

Pour ce qui est de la situation à Haida Gwaii, je ne crois pas que les discussions avec le MPO soient très avancées à l'heure actuelle, mais c'est l'un des éléments imminents. Un certain nombre d'accords continueront d'être négociés, notamment en ce qui concerne les pêches, les titres, la fiscalité et les lois. Il y a des discussions sur la façon de tenir compte des traditions locales. Cela fait partie intégrante du mandat du ministre Virani. Ce sont toutes des conversations passionnantes, mais qui prennent aussi beaucoup de temps. Après 50 ans, je pense que la reconnaissance de l'autonomie gouvernementale est un point de départ très important, sur lequel nous pourrions nous appuyer dans les années et les mois à venir.

La sénatrice White : Je vous remercie.

La sénatrice Audette : Je vous remercie d'être des nôtres.

Je vais essayer de m'exprimer en anglais parce que je sais que certaines de nos sœurs écoutent peut-être cette conversation et les questions et réponses.

J'étais à Terrace en février dernier et j'ai rencontré des matriarches de la Nation haïda. Elles sont très préoccupées par ce processus. Dans le cadre de notre diligence raisonnable, nous devons nous assurer qu'elles ont voix au chapitre et nous devons les écouter le plus possible avant de prendre des décisions. Elles devront, semble-t-il, rédiger une déclaration écrite. Il est difficile de demander à des personnes dont la voix aurait dû être entendue ici et qui n'ont pas l'expertise nécessaire de rédiger quelque chose avec des avocats ou des consultants.

Monsieur le ministre, je sais que vous avez de bonnes intentions, mais sachant cela, voici la question que j'aimerais vous poser : comment pouvez-vous nous rassurer — moi et toutes les femmes qui participent au processus, comme c'est le cas ici avec la Nation haïda? Oui, cette tâche appartient au conseil — je comprends cela —, mais il manque la voix des gens qui ne participent pas ou qui ne sont pas au courant du processus. Comment pouvez-vous — vous, en tant que ministre, et le Canada — faire en sorte que nous soutenions ces personnes afin qu'elles puissent s'engager auprès de la Nation haïda?

Quand ma nation sera rendue là, je ne manquerai pas de poser la même question.

M. Anandasangaree : Je vous remercie, sénatrice. J'ai hâte de tenir cette discussion le jour où votre nation franchira cette étape, et j'espère que cette réalité se concrétisera le plus tôt possible.

With respect to the matriarchs, the governance agreement that we've undertaken with the Council of the Haida Nation really does recognize the Council of the Haida Nation as the government of its people. I've had a number of meetings. I was in British Columbia where I and Minister Rankin met with the councillors. I believe many of the councillors were there. I met with the hereditary chiefs, and a number of them were present. In fact, I met two of them here in Ottawa a while ago.

Like any process, none of it is perfect, but I'm also cognizant that I'm representing the Crown. In this case, I do think the Haida people, if there are disagreements or issues, will need to work this out. They are a very sophisticated entity, in my opinion, and have a long history and track record of succession and cooperation with the hereditary structures, as well as the two Indian Act bands that are part of that government. I do fundamentally believe that it is an important question and one we should ask, but it's one that should be resolved by the government itself. Our role in a situation like this is to see what our obligations are in terms of ensuring that we bring forward the legislation and that it is something that's co-developed, in line with principles such as the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples and to bring it forward toward government recognition. There are many other conversations that will continue to take place, and I, for one, will undertake when I hope to go to Haida — and I hope you will be there as well, and we can have that conversation with the matriarchs, but I do believe that many of these issues need to be resolved by the nation itself.

Senator Audette: Thank you.

Senator Martin: Minister, thank you for being here with us this evening.

As we have heard, this has been quite a long process for the Haida Nation. I'm aware that B.C. passed its enabling legislation last year, in May. It took almost a year for your government to introduce this bill, which was the last step needed. Would you shed light on the process and why it took as long as it did? I know it still has to go to the House, and here we are, but I'm just curious about the timing of everything.

Mr. Anandasangaree: I'll note that I was appointed on July 26 and that the government's agreement was signed on July 18. We have a number of internal processes that we have to go through, including developing memoranda to cabinet and having to present it to a cabinet committee and then to cabinet. We also have to ensure that it goes through our deputy minister's

En ce qui concerne les matriarches, l'accord de gouvernance que nous avons conclu avec le Conseil de la Nation haïda reconnaît vraiment que ce dernier est le gouvernement de son peuple. J'ai assisté à un certain nombre de réunions. J'étais en Colombie-Britannique où le ministre Rankin et moi-même avons rencontré les conseillers. Je crois que bon nombre d'entre eux y étaient. J'ai également rencontré les chefs héréditaires, et plusieurs d'entre eux étaient présents. D'ailleurs, j'en ai rencontré deux ici, à Ottawa, il y a quelque temps.

Comme tout processus, il n'y a rien de parfait, mais je sais aussi que je représente la Couronne. Dans ce cas-ci, je pense que le peuple haïda devra trouver des solutions s'il y a des désaccords ou des problèmes. C'est, à mon avis, une entité très ingénieuse qui a une longue feuille de route en matière de planification de la relève et de collaboration avec les structures héréditaires, ainsi qu'avec les deux bandes visées par la Loi sur les Indiens qui font partie de ce gouvernement. Je crois fondamentalement que c'est une question importante que nous devrions poser, mais elle devrait être résolue par le gouvernement lui-même. Notre rôle dans une situation comme celle-ci est de voir quelles sont nos obligations pour ce qui est de présenter le projet de loi et de veiller à ce qu'il soit élaboré en concertation, conformément à des principes comme ceux énoncés dans la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, pour cheminer vers la reconnaissance de l'autonomie gouvernementale. Il y a de nombreuses autres discussions qui se poursuivront et que j'entreprendrai personnellement lorsque j'irai, je l'espère, à Haïda — et j'espère que vous y serez aussi et que nous pourrions nous entretenir avec les matriarches —, mais je crois que bon nombre de ces problèmes doivent être réglés par la nation elle-même.

La sénatrice Audette : Je vous remercie.

La sénatrice Martin : Monsieur le ministre, je vous remercie d'être présent parmi nous ce soir.

Comme plusieurs témoins l'ont expliqué, le processus de reconnaissance de la Nation haïda est assez long et complexe. Je sais que le gouvernement de la Colombie-Britannique a adopté une loi habilitante l'année dernière, en mai. Il a fallu près d'un an au gouvernement fédéral pour présenter le projet de loi dont nous sommes saisis, et qui constitue la dernière étape du processus législatif. Pourriez-vous nous éclairer sur ce processus, et nous expliquer pourquoi il a pris aussi longtemps à se déployer? Je sais que le projet de loi doit bientôt être présenté à la Chambre, mais je suis simplement curieuse de comprendre les raisons de ce long délai.

M. Anandasangaree : Je tiens tout d'abord à préciser que j'ai été nommé à mon poste le 26 juillet, et que l'accord du gouvernement a été signé le 18 juillet. Nous devons respecter un certain nombre de procédures internes, incluant notamment l'élaboration de protocoles d'entente à l'intention du comité du cabinet, puis du Cabinet lui-même. Nous devons également nous

committee. There are a number of steps we have to take that are different from the province. We also have a bicameral system, as all of you in the upper house are aware. It has to go through that two-part legislative process. In federal terms, I think we've moved in what I think can be described as lightning speed. Feel free to disagree, Martin, but we have moved expeditiously on this. Of course, Senator Martin, nothing would please me more if we could move faster on these because these things have been in the works for many years, but I do believe we have made best efforts. We have continuously engaged with the Haida Nation and council members to get here. With all of your hard work, we can get this through the Senate and then to the House for what I believe should be fast processing.

Senator Martin: My second question is regarding clause 7 of the bill, which allows the Governor-in-Council to make any orders and regulations that are necessary for the purpose of the act. Could you elaborate on what orders and regulations could fall under that clause? Is there an obligation to consult if additional orders and regulations are made?

Mr. Anandasangaree: I'm actually going to ask Martin to respond to that question. It's a very technical question, and I think he can give you a better answer.

Martin Reiher, Senior Assistant Deputy Minister, Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada: Thank you, minister.

Senator, clause 7 is one that we find in all bills to ensure that proper implementation can occur. I would actually turn to my colleague at the Department of Justice to indicate to us whether there is any that have been contemplated to date. As far as I know, I'm not aware of any specific one that we already know would be required under this provision. Perhaps Ms. Punjabi could let us know whether that has been identified already.

Tanya Punjabi, Legal Counsel, Department of Justice Canada: Thank you.

I can confirm that this is, again, sort of typical clause that one might find that allows the act to have some flexibility in the future in the event that orders or regulations are required. At the moment, there are no specific orders or regulations that have been contemplated that would be needed to bring the bill into effect or to do the work that's expected by the bill.

Mr. Anandasangaree: We're in an era where we're implementing the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples, so I would anticipate any type of regulation or anything that is contemplated here will be in consultation with Indigenous peoples, particularly with the Council of the Haida Nation. Of course, like any other situation, if other nations are impacted, there would be a duty to consult them as well. I can

assurer que cet accord soit entériné par le Comité des sous-ministres. Par ailleurs, nous devons prendre un certain nombre de mesures qui diffèrent de celles adoptées par la Colombie-Britannique. Enfin, comme vous le savez, tout le processus se déroule au sein d'un système bicaméral. À l'échelon fédéral, je suis d'avis que nous sommes parvenus à progresser à un rythme impressionnant. Bien entendu, madame la sénatrice, rien ne me ferait plus plaisir que d'accélérer encore les choses, car ce dossier est en cours depuis de nombreuses années. Toutefois, je peux vous assurer que nous avons tous fait de notre mieux. Nous avons réussi à établir un dialogue régulier auprès de la Nation haïda et des membres du Conseil de la Nation haïda. Grâce à votre travail acharné, nous pourrions assez rapidement faire adopter ce projet de loi au Sénat, puis à la Chambre.

La sénatrice Martin : Ma seconde question concerne l'article 7 du projet de loi, qui permet au gouverneur en conseil d'appliquer tout décret ou règlement nécessaire à l'application de la loi. Pourriez-vous préciser quels décrets et quels règlements pourraient relever de cet article? Existe-t-il une obligation de consultation en cas d'adoption de décrets et de règlements supplémentaires?

M. Anandasangaree : Je vais demander à M. Reiher de répondre à cette question. Comme il s'agit d'une question très pointue, je pense qu'il sera en mesure de vous donner une meilleure réponse.

Martin Reiher, sous-ministre adjoint principal(Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada) : Je vous remercie, monsieur le ministre.

Madame la sénatrice, l'article 7 figure dans tous les projets de loi afin de garantir une mise en œuvre appropriée. Je préfère me tourner vers mon collègue du ministère de la Justice pour qu'il nous indique si des mesures ont été envisagées à ce jour. Pour ma part, je n'ai pas connaissance d'un cas précis qui serait nécessaire en vertu de cette disposition. Je pense que Mme Punjabi pourra nous indiquer si tel est le cas.

Tanya Punjabi, conseillère juridique (ministère de la Justice Canada) : Je vous remercie.

Je peux vous confirmer qu'il s'agit d'une clause tout à fait normale qui permet de conférer au projet de loi une certaine souplesse dans le cas où des décrets ou des règlements supplémentaires seraient nécessaires. Pour l'instant, aucun décret ou règlement précis n'a été envisagé dans le cadre de l'entrée en vigueur du projet de loi.

M. Anandasangaree : Nous avons le devoir de mettre en œuvre la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, la DNUDPA. Je pense donc que tout type de règlement envisagé doit se faire en consultation avec les peuples autochtones, et notamment avec le Conseil de la Nation haïda. Bien entendu, lorsque d'autres nations sont concernées, il y a lieu de les consulter également. Je m'attends à ce que tout

confirm that my expectation is that any further regulations, or any regulations contemplated, will be scrutinized and will be in line with the UNDRIP principles.

Senator Martin: Thank you.

Senator Coyle: Thank you for being with us, minister and other witnesses. I have two quick questions.

First, you met with the President of the Council of the Haida Nation yesterday after we met with him. Were any issues raised that you can share with us? That's the first question.

The second question is really about timeline and next steps. I don't think we're going to be holding this bill up here, and I know it then has to be passed in the other place, as we call it. Once that's done, you mentioned title. You mentioned a fisheries agreement. You mentioned taxation, laws, et cetera. What is the sequence, and how long are we expecting for those next steps?

Mr. Anandasangaree: Thank you, Senator Coyle, for that.

We basically spoke about two issues yesterday, or two days ago. The timeline is a blur. Our conversation really focused on how the bill is progressing. They have been meeting with a number of senators as well as parliamentarians. They are meeting with all the opposition critics and others who have a direct interest in the bill or who will be able to scrutinize the bill at some point. They spoke about the work that they did, but they also spoke about the title and the need for us to move forward on title. It's a commitment I have made a number of times, and I reaffirmed that we will be working diligently and expeditiously to ensure that we are able to have clarity on what the title transfer will be and will look like.

In terms of title, I anticipate that later in the year we will have something on paper that can either be a letter of intent or an MOU as a starting point. There are other pieces to title that may not get clarity. There are pieces around some contaminated land, I think is one of them, and we always have a process for that to ensure that it's clean. That's the easier piece. The taxation piece will come relatively soon. In terms of fisheries, I'm not sure where we're at, but fisheries usually takes the longest in terms of engagement and resolution.

When we look at legal systems, for example, legal traditions, incorporating Haida legal traditions within a framework within B.C. and Canada will require work and legislative changes. As you'll recall, with the Whitecap Dakota legislation we did last year, there were amendments to the provincial offences act in Saskatchewan that enabled some of the legal aspects of that treaty to be implemented. I do think some steps are required.

nouveau règlement soit étudié en profondeur pour vérifier s'il se conforme aux principes de la DNUDPA.

La sénatrice Martin : Je vous remercie.

La sénatrice Coyle : Je vous remercie de votre présence, monsieur le ministre. Je tiens également à saluer nos autres invités. J'ai deux questions rapides.

D'abord, vous vous êtes entretenu avec le président du Conseil de la Nation haïda hier, après que nous l'ayons nous-mêmes rencontré. Avez-vous soulevé des enjeux dont vous pourriez nous faire part? Voilà pour ma première question.

Ma seconde question porte sur les prochaines étapes du calendrier législatif. Je pense que le projet de loi en question sera bientôt renvoyé à l'autre endroit, comme nous l'appelons. Vous avez parlé de titres ancestraux, d'une entente sur les pêches, de la fiscalité, de certaines lois, et ainsi de suite. Selon vous, combien de temps faut-il prévoir pour ces prochaines étapes?

M. Anandasangaree : Je vous remercie, madame la sénatrice Coyle.

Nous avons abordé deux enjeux principaux hier, ou était-ce il y a deux jours? La chronologie reste floue. Notre rencontre a porté sur la progression du projet de loi en question. Les membres du Conseil de la Nation haïda ont rencontré un certain nombre de sénateurs, de porte-parole de l'opposition, et d'autres parlementaires directement impliqué dans le projet de loi. Nous avons parlé du travail accompli, mais également de l'importance de faire avancer le dossier du titre ancestral. J'ai pris cet engagement à plusieurs reprises, et j'ai réaffirmé que nous travaillerons avec beaucoup de diligence sur la question du transfert de titre.

En ce qui concerne le transfert de titre, justement, nous envisageons de présenter au courant de l'année un document officiel, c'est-à-dire une lettre d'intention ou un protocole d'accord. Par ailleurs, il nous reste plusieurs aspects techniques à clarifier. En ce qui a trait aux terrains contaminés, par exemple, nous devons respecter toute une procédure. J'estime qu'il s'agit d'un volet plutôt simple. La question de la fiscalité sera abordée assez rapidement. En ce qui concerne les pêches, je ne sais pas exactement où nous en sommes, mais il s'agit habituellement du volet le plus complexe et le plus long à traiter.

J'aimerais à présent aborder le volet juridique. Je peux vous confirmer que l'intégration des traditions juridiques haïda au cadre de la Colombie-Britannique et du Canada nécessitera beaucoup de travail, ainsi que certains changements législatifs. Vous vous souviendrez des modifications apportées l'an dernier à une loi concernant la Première Nation dakota de Whitecap. Des modifications ont également été apportées à la Loi sur

It's hard to give a timeline, but I believe that there is momentum here, and with the Province of British Columbia, we have really good alignment with both Minister Rankin and Premier Eby. There is definitely a conscious effort that reconciliation requires self-determination and self-government, and it is a fundamental tenet for both governments to move on this. We can no longer pretend that the Indian Act is sufficient. We can no longer continue to rely on that as the legal basis of the relationship. We need to go towards a true nation-to-nation relationship, and that requires us to do the hard work and do it in a way that is respectful, that is co-developed and that ensures full self-determination.

Senator Prosper: Thank you, minister, for being here, and the other witnesses as well.

My apologies for coming in late — I was just coming out of another meeting — so if this has already been asked and answered, just disregard it. Throughout your testimony, from what I picked up, you reference the fact that this particular legislation was co-developed. I'm quite curious about what policies or key features you would consider to be part of that co-development. Thank you.

Mr. Anandasangaree: The Westminster system that we're in confines us in terms of what kind of engagement and discussions we can have about a proposed legislation. In fact, we cannot even show senators an advance copy and ask for your opinion. There is an element of discretion that's there from the outset that disables us from having frank and fair conversations about the text. We can talk about the principles and elements of it, but we can't talk about the actual full text.

Co-development, in many ways, is going through the steps of what is important, what are the elements that we need and what are the steps that we need to put into the legislation, but then also have a review process and an engagement with that. I believe we sign confidentiality agreements before the texts are signed or reviewed. That is the process by which co-development takes place, so there is an actual, ongoing conversation on its different formations. A bill will go through a number of different drafts from start to finish in terms of language and the paragraphs.

les infractions provinciales en Saskatchewan, ce qui a permis de mettre en œuvre certains aspects juridiques de ce traité. Toutefois, je suis d'avis qu'il nous reste encore certaines mesures à prendre.

Il est difficile pour le moment de fixer un échéancier précis, mais je sens un élan, un dynamisme, et une volonté politique. Nous avons su établir d'excellentes relations avec le ministre Rankin et avec le premier ministre Eby. Nous savons tous que la réconciliation passe par l'autodétermination et l'autonomie gouvernementale. Il s'agit d'un principe fondamental tant pour le gouvernement de la Colombie-Britannique que pour le gouvernement du Canada. Nous ne pouvons plus prétendre que la Loi sur les Indiens est adaptée au contexte actuel. Nous ne pouvons plus continuer à nous appuyer sur cette loi pour réaliser des progrès en matière de réconciliation. Nous devons plutôt bâtir une véritable relation de nation à nation, ce qui exige un respect mutuel, et des efforts considérables de la part de chaque partie.

Le sénateur Prosper : Je vous remercie de votre présence parmi nous aujourd'hui, monsieur le ministre. Je remercie également tous nos autres témoins.

Je m'excuse d'être arrivé en retard, je viens tout juste de sortir d'une autre réunion. Si la question que je m'appête à poser vous a déjà été posée par un de mes collègues, nous allons passer à la suivante. Tout au long de votre témoignage, vous faites référence au fait que ce projet de loi a été « corédigé ». Je suis curieux de savoir quels sont les politiques ou les éléments clés dont vous considérez faire partie de ce processus de corédaction. Je vous remercie.

M. Anandasangaree : Le système de Westminster pose des limites aux parlementaires quant aux différentes modalités de collaboration et de discussions qui ont cours lors de la préparation d'un projet de loi. En réalité, un sénateur n'est même pas autorisé à prendre connaissance d'un texte distribué à l'avance, ni de donner son avis. Dès le départ, un principe de discrétion nous empêche de mener des conversations en toute franchise sur le libellé du projet de loi. Nous pouvons discuter de principes généraux et de certains éléments, mais nous ne sommes pas autorisés à parler du texte dans son intégralité.

Le processus de corédaction, à bien des égards, consiste à déterminer quels sont les éléments et les mesures que nous devons intégrer au sein d'un projet de loi, mais aussi à mettre en place une procédure d'évaluation. Nous sommes également tenus de conclure des accords de confidentialité avant que les textes législatifs ne soient signés ou étudiés. L'objectif du processus de corédaction est donc d'assurer un dialogue permanent à propos de certains éléments clés du projet de loi. Un projet de loi fera l'objet d'un certain nombre de versions différentes du début à

Now, we won't agree on everything, but I think the substance of it is something that both the Government of Canada and the Council of the Haida Nation would have agreed to.

Senator Prosper: Thank you for providing that response. To get into that a bit, from those features you just mentioned, but I'm thinking, more or less, also in practice, would you say there is a specific policy for co-development, or do you tend to approach that on a case-by-case basis?

Mr. Anandasangaree: We are in the process of properly establishing protocols around it. We do have and use co-development principles. I was part of one of the first legislations that was co-developed, which was the Indigenous Languages Act, Bill C-91, and then Bill C-92 came right after, which is the child welfare. The water legislation that's before the house has been co-developed. We have learned every step of the way.

This is unique because there is only one partner that is the subject of the co-development and it's a two-way partnership, but when we are broadly talking about water, for example, there are dozens and dozens of partners or those we work with. We have the national Indigenous organizations, and we have particular communities with a very strong history of water protection. There are layers of discussions and consultations that take place.

It is an evolutionary process, and I don't think we have perfected it. Senator, I will be the first to admit that I think on virtually every piece of legislation we put forward, we are always asked if we have done enough consultation, and generally speaking, we make best efforts. We have made significant strides, but we're constantly improving how that works. The broader the set of accepted principles we can have, the better. It's going to evolve and get better as time progresses.

Senator Prosper: Thank you.

Senator Greenwood: I think you just took my question, but I'll ask it anyways.

Just to clarify, first of all, I think the Changing Tide Framework for Reconciliation articulates a number of priorities that the Haida Nation has. They talk about fisheries and lands and all of that, so I think that's articulated. The recognition agreement is the first that enables the conversations, and then there can be independent agreements on the priorities, i.e. fisheries, taxation and those sorts of things that you articulated. I'm just ensuring I am clear about this.

la fin en matière de langage et d'arrangement des articles. Nous ne serons évidemment pas d'accord sur tout, mais je pense que le gouvernement du Canada et le Conseil de la Nation haïda auraient accepté la teneur de ce projet de loi.

Le sénateur Prosper : Merci pour cette réponse. Pour entrer un peu plus dans le vif du sujet, diriez-vous qu'il existe une politique spécifique en matière de corédaction, ou avez-vous tendance à procéder au cas par cas?

M. Anandasangaree : Nous sommes justement en train d'établir des protocoles appropriés à ce sujet. Nous avons d'ailleurs déjà mis en place et appliqué certains principes de corédaction. J'ai moi-même participé à deux des premiers projets de loi « élaboré conjointement », à savoir le projet de loi C-91, Loi concernant les langues autochtones, et le projet de loi C-92 sur le bien-être des enfants autochtones. En outre, un projet de loi sur l'eau potable qui vient d'être déposé à la Chambre a lui aussi été « élaboré conjointement ». Chaque nouvelle étape du processus nous permet de tirer des leçons essentielles.

La situation est problématique, parce qu'il n'y a qu'un seul de nos interlocuteurs qui doit se plier à des limites en matière de corédaction. Par contre, lorsqu'il était question d'un projet de loi général portant sur l'eau potable, nous avons collaboré avec plusieurs dizaines de partenaires, dont plusieurs organisations autochtones nationales qui ont accumulé une vaste expérience en matière de protection des eaux. On parle donc d'un processus de consultations et de discussions particulièrement complexe.

Il s'agit également d'un processus évolutif, et je pense qu'il y a toujours place à l'amélioration. Sénateur, je serai le premier à admettre que, pour pratiquement chaque projet de loi que nous présentons, on nous demande toujours si nous avons mené suffisamment de consultations. Je peux vous assurer que nous faisons toujours de notre mieux. Nous avons en effet réalisé des progrès considérables. Je suis d'avis que nous devons élargir la portée des principes autorisés en matière de corédaction, car tout le processus de codédaction va continuer de se perfectionner au fil du temps.

Le sénateur Prosper : Je vous remercie.

La sénatrice Greenwood : Je pense que vous venez de répondre à ma question, mais je vais la poser quand même.

Tout d'abord, pour clarifier les choses, je pense que l'entente-cadre GayGahlda « Changing Tide » articule un certain nombre de priorités pour la Nation haïda, notamment en matière de pêche et d'acquisition de terre. Un accord de reconnaissance représente une première étape qui permet d'ouvrir le dialogue. Par la suite, il peut y avoir des accords indépendants concernant certaines priorités, c'est-à-dire la pêche, la fiscalité, et d'autres enjeux abordés par M. Anandasangaree. Je veux simplement m'assurer que tout soit clair.

My question follows on yours. It's a tripartite strategy. It's B.C., Canada and the Haida Nation. This is a process question. I'm probably getting into the weeds here, but it's good to understand this. I would assume that there are committees set up for each of these agreements and that you have regular meetings and conversations. It's relational, and you have talked about that. You have talked about relationships, and you're doing relational work to achieve each of these agreements. That's a lot of time for a lot of people. Can you just talk a little bit about what that looks like? I think it builds on your question, Senator Prosper, of what that looked like.

I have a second question when you are done. Thank you.

Mr. Anandasangaree: I'm going to ask Paul to weigh in a little bit, but let me offer my reflections on this.

One of the most inspiring things for me and, probably, one of the more difficult things for me is that we have a number of advanced treaties, especially in British Columbia, but not just in B.C. As we get closer and as we are at the stage of signing, we are talking to people who are in their sixties and seventies and eighties. They are people who have spent a lifetime on this. For me, I look at that, and I'm awed by the enormous commitment to getting these treaties through, because it is a transformational element for their nation and for Canada. The frustrating part is that it's taking so long. Many of these conversations take so long to get to.

I believe time has allowed us to also advance some of the treaty discussions. For what was probably a modern treaty for Tsawwassen First Nation when we signed it, there are other things that have developed, like extinguishment and so on, that we have moved away from, which allows us to further entrench better principles into the treaty-making process.

I do want to offer that reflection, because with the Haida Nation, it's a 50-year journey — 20 years for this particular set of negotiations. It is definitely a long journey for them.

I want to ask Paul, who is our negotiator at the table, if he can give us a bit of insight into how many tables we have and how those discussions have been progressing over the years.

Ma question fait suite à celle de mon collègue. Nous sommes en présence d'une stratégie tripartite entre la Colombie-Britannique, le Canada et la Nation haïda. Il s'agit avant tout d'une question de processus. Je m'égare sans doute, mais je pense qu'il est nécessaire de rappeler le contexte actuel. Je suppose que des comités ont été mis en place pour étudier chacun de ces accords, et que vous organisez des réunions sur une base régulière. Vous avez souligné l'importance du dialogue et de la collaboration, et je tiens à vous féliciter pour le travail que vous menez concernant chacun de ces accords. Cela représente beaucoup de temps pour beaucoup de gens. Pourriez-vous nous parler un peu du processus en général? Je pense que cela fait suite à la question du sénateur Prosper.

J'aurai ensuite une deuxième question pour vous. Je vous remercie.

M. Anandasangaree : Je vais demander à M. Dyck d'intervenir, mais permettez-moi d'abord de vous faire part de mes réflexions à ce sujet.

Nous avons réussi à conclure un certain nombre de traités avancés, notamment en Colombie-Britannique, mais dans d'autres provinces également. Je connais des gens qui ont consacré toute leur vie à ce dossier; on parle de personnes qui ont maintenant 60, 70, voire plus de 80 ans. Je suis impressionné par le degré d'engagement et de détermination de ces personnes à faire aboutir ce genre de traités. Ces traités vont avoir un effet réellement transformateur pour la Nation haïda, mais aussi pour le Canada dans son ensemble. Le plus frustrant, c'est que tout ce processus prend énormément de temps. Établir et maintenir un dialogue, voilà qui demande beaucoup de temps et d'efforts.

Je pense que le temps nous a également permis de faire avancer certaines discussions concernant les traités. Nous avons conclu un traité moderne avec la Première Nation de Tsawwassen, ce qui a jeté les bases pour des discussions sur d'autres enjeux, notamment l'extinction de droits ancestraux ou issus de traités. Nous sommes parvenus à intégrer certains principes fondamentaux dans le processus de conclusion des traités au Canada.

Je tiens à vous faire part de cette réflexion, car la Nation haïda a parcouru un long chemin depuis 50 ans, dont 20 ans pour cette série de négociations en particulier. Bref, ce fut toute une saga.

Je souhaite demander à M. Dyck, qui est notre gestionnaire des négociations fédérales, s'il peut nous donner un aperçu du nombre de tables rondes actuelles. J'aimerais également comprendre la manière dont les discussions ont progressé au fil des ans.

Paul Dyck, Federal Negotiations Manager, Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada: Thank you, minister, and thank you, senator.

I would just echo the reflection that it is very complex and demanding work, and there is a lot of work to be done. I would maybe start by pointing to that being foundational to the GayGahlda *Changing Tide* Framework for Reconciliation in that the parties intended to approach those negotiations in an incremental way, which, in part, allows us to build on agreements over time but also make timely progress on matters that are important to the Haida Nation and to the other parties. The recognition agreement is the first tripartite agreement we have been able to reach together through this process, but we have also reached other bilateral agreements that have supported progress along the way. It is allowing us to do that together in a way that is driven towards progress incrementally over time.

We do have a main table for the negotiations that involves teams for all three parties. Depending on the subject matters, there are others we need to bring in to support discussions and negotiations around specific subjects. Depending on what would be required for Canada, we would bring in different federal partners to help us advance progress, whether that be related to protected area issues or taxation or some of the other priorities that we have touched on. It's requiring a lot of collective heavy lifting, but that's really built into the framework that we have used to create a foundation for the process.

Senator Greenwood: Thank you.

Senator McNair: Minister, thank you for being here tonight, and your officials. Senate committees are always pleased to see ministers responsible for areas appearing before us and giving testimony.

There has been a common theme asked tonight about timeline. You have said a couple of times that it's been 50 years, essentially, to get to where we are today. I think everyone in the room is of the view that the governments are going in the right direction now, and, hopefully, things will move faster. Do you have any optimistic time frame on how long it will take to complete the negotiation process? I know that's a hypothetical.

Mr. Anandasangaree: With the era we are in, I think negotiations will be ongoing, even when we have resolution, because these are evolutionary documents, evolutionary agreements, ones that are not going to be static and where rights are not extinguished, because these are, in many ways, living documents.

Paul Dyck, gestionnaire des négociations fédérales (Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada) : Merci, monsieur le ministre, et merci à vous, madame la sénatrice.

Je souhaite simplement abonder dans le sens de M. Anandasangaree, à savoir que tout ce processus de négociation représente un travail particulièrement complexe et exigeant. Je vais commencer par souligner que l'entente-cadre GayGahlda *Changing Tide* est fondée sur le principe selon lequel les parties ont l'intention d'aborder ces négociations de manière progressive. Cela nous permet en partie de nous appuyer sur des accords au fil du temps, mais aussi de réaliser des progrès opportuns sur des enjeux importants pour la Nation haïda et pour les autres partenaires. Cette entente-cadre constitue le premier accord tripartite que nous avons conclu pendant tout ce processus. Toutefois, nous avons également conclu d'autres accords bilatéraux qui ont permis de progresser en matière de réconciliation.

Dans le cadre du processus de négociations, nous avons mis sur pied une table ronde principale à laquelle participent des équipes représentant chacune des trois parties. En fonction des sujets abordés, nous devons faire appel à d'autres intervenants pour soutenir les discussions et les négociations sur des sujets précis. Selon les différents besoins du Canada, nous ferons appel à différents partenaires fédéraux pour nous aider à progresser, qu'il s'agisse d'enjeux liés aux aires protégées, à la fiscalité, ou à d'autres priorités que nous avons évoquées. Tout cela demande beaucoup d'efforts collectifs, mais fait partie du cadre à travers lequel nous évoluons pour jeter les bases du processus.

La sénatrice Greenwood : Merci.

Le sénateur McNair : Monsieur le ministre, je vous remercie d'être ici ce soir, et je remercie également vos collaborateurs. Les comités sénatoriaux sont toujours heureux de voir les ministres responsables des différents dossiers comparaître devant eux.

S'il y a un thème commun qui se dégage de nos échanges d'aujourd'hui, c'est certes celui du temps qui passe. Vous avez dit à plusieurs reprises qu'il a fallu 50 ans pour en arriver là où nous sommes aujourd'hui. Je pense que toutes les personnes ici présentes conviennent que les gouvernements vont maintenant dans la bonne direction et que, espérons-le, les choses iront dorénavant plus vite. Avez-vous une idée optimiste du temps qu'il faudra pour mener à terme le processus de négociation? Je sais que c'est une question hypothétique.

M. Anandasangaree : Je crois que les négociations vont désormais se poursuivre en continu, et ce, même lorsque nous en serons arrivés à une entente, car il s'agit de documents, d'accords qui seront évolutifs, et non pas figés dans le temps. Il n'y aura pas non plus extinction des droits du fait que ce seront des documents en constante évolution.

The substantive issues will take — I can't give you a timeline, senator; I wish I could — but let's say on title, I think we can get part way on some title issues. On taxation, I think we can probably have a somewhat conclusive resolution once the issues are sorted out, and I think that won't take an enormous amount of time. On issues like fisheries, it may take a little bit of time.

Again, the way we're approaching reconciliation right now is we look at this as evolutionary. We may sign a document today, and in five years, other principles may come in that where we have evolved as a government, as a country and in the thinking on what reconciliation looks like collectively with Indigenous people. Some of those principles could then be incorporated into these documents. I do think that where a nation-to-nation relationship exists, it is one that is constantly going to keep improving. I think the Canada-United States-Mexico Agreement, or CUSMA, may be a good example of one where we have a 5-year review of our agreement. We have some agreements where we have 10-year reviews or 15-year reviews. One of the exciting things is that we're not having full and final release of everything. We are having ongoing discussions where we're trying to move the needle every step of the way.

Senator Greenwood: Minister, I have heard you speak of this, so I just want to ensure that this occurs. Will you commit to ensuring that the bill, once it leaves us, and gets to the House of Commons will be a priority and will get the attention it needs to get passed?

Senator Coyle: Good question.

Mr. Anandasangaree: Absolutely, senator. I really want to get this done. We want to get Bill C-29 done. The last time I was here, it was on Bill C-29. We are this close.

I think the challenge is that Parliament is working slower than it should. I don't think issues around reconciliation should be politicized. I fundamentally believe that if, as a country, we are to move forward, every party needs to take an approach of conciliation and working together in collaboration. I think we will have agreement from three parties towards moving this forward expeditiously. I'm hopeful that we will have support of the Conservatives as well, but it's not in my hands. I'm optimistic, and I generally work very collaboratively with everyone and try to ensure that we depoliticize fundamental issues such as this that are going to change the nature and direction of our country.

J'aimerais pouvoir vous donner un échéancier, sénatrice, pour ce qui est des questions de fond, mais il m'est impossible de le faire. J'estime toutefois que nous pouvons progresser relativement à certaines questions touchant les titres. En ce qui concerne la fiscalité, je crois que nous pourrions sans doute en arriver à une solution assez définitive une fois que les différents enjeux auront été réglés, et j'estime que cela pourrait se faire assez rapidement. Des dossiers comme celui des pêches pourraient par contre exiger un peu plus de temps.

Nous considérons donc en ce moment la réconciliation comme une démarche évolutive. Ainsi, nous pourrions signer un document aujourd'hui et d'autres principes pourraient entrer en jeu dans cinq ans d'ici pour témoigner de l'évolution de notre gouvernement, de notre pays et de notre réflexion sur la réconciliation avec les peuples autochtones dans une optique collective. Certains de ces principes pourraient alors être intégrés à ces documents. J'estime qu'à partir du moment où une relation de nation à nation est véritablement établie, elle ne cesse jamais de se bonifier. Je pense que l'accord Canada-États-Unis-Mexique, ou CUSMA, est un bon exemple d'une entente qui fait l'objet d'une révision quinquennale. Nous avons aussi des accords qui sont soumis à un réexamen tous les 10 ou 15 ans. L'un des aspects les plus intéressants est que nous n'en arrivons pas à une version définitive et immuable de quelque entente que ce soit. Nous poursuivons sans cesse les discussions dans le but de réaliser des progrès à chaque étape.

La sénatrice Greenwood : Monsieur le ministre, je vous ai entendu en parler, et je veux donc m'assurer que c'est bien ce qui va arriver. Vous engagez-vous à faire en sorte que le projet de loi, une fois que nous en aurons réglé le sort au Sénat et qu'il sera soumis à la Chambre des communes, devienne une priorité et reçoive toute l'attention nécessaire pour être adopté?

La sénatrice Coyle : Bonne question!

M. Anandasangaree : Certainement, sénatrice. Je tiens vraiment à ce que cela se fasse. Nous voulons aussi que le projet de loi C-29 soit adopté. La dernière fois que j'ai comparu devant vous, c'était concernant le projet de loi C-29. Nous sommes si près du but.

Je crois que le problème vient du fait que le Parlement travaille plus lentement qu'il ne le devrait. Je ne pense pas que les enjeux relatifs à la réconciliation devraient être politisés. Je crois fondamentalement que si notre pays veut vraiment aller de l'avant, tous les partis doivent souscrire à une approche de conciliation et de collaboration. J'estime que nous aurons l'accord des trois partis pour faire avancer les choses rapidement. J'espère que nous obtiendrons également le soutien des conservateurs, mais cela ne dépend pas de moi. Je suis optimiste et je travaille généralement en collaboration avec tout le monde en essayant de m'assurer que nous dépolitisons des questions aussi fondamentales que celle-ci, qui vont changer la nature même et l'orientation générale de notre pays.

Senator Greenwood: Thank you.

Senator Audette: Again, knowing that the relationship is with the government or the nation, we all have a responsibility, knowing that the Indian Act totally — beep — I won't say it — the role between men and women.

Not in this bill, but in many bills that go to self-government and for our nation — I'm in favour of that and very hopeful that we get there — how can we provide projects or programs or supports for women? They don't have funding. The nation or my community won't support another voice that is not in agreement. Through democracy, we can enhance that or make it better and provide support for that space. They don't have that support. Can we have that conversation or commitment that we can do something to reassure the Indigenous voices that are not involved in our communities?

Mr. Anandasangaree: Thank you, senator. That's a very important question, and I think it's a much broader question than just to this bill.

On the work that I've been doing, it's very important that we have everyone's voices, but particularly those of women. In many cases, we do ensure that there's space available for women's organizations. You will know that when we talk about space, there are different women's organizations that are attached to each nation. Pauktuutit is an example of one voice, and there are many others. As with the work I do around missing and murdered Indigenous women, girls and two-spirit individuals, this is one of the things I'm hearing loud and clear. I was in northern British Columbia, in Terrace — I was on the Highway of Tears — and I met with Gladys and people like that, and those voices really need to be projected on the national stage because they're incredible people who have done so much work and have an incredible voice.

We try to do that as much as we can, but I know we can do better. I would love to hear ideas, and I think that there are things we can do. I would love to collaborate to see how we can expand that. In the way we engage right now, there are probably some limitations. There's language and there's distance. When I go to communities, I always make sure we find women's voices to engage. I would look to you, senator, with your wealth of knowledge and expertise, to support us in that work. If there are ideas that we can pursue, I know the Minister for Women and Gender Equality and Youth of Canada is very keen as well, so we can work together with Minister Ien on this.

La sénatrice Greenwood : Merci.

La sénatrice Audette : Encore une fois, comme la relation s'établit avec le gouvernement ou la nation, nous avons tous une responsabilité, sachant que la Loi sur les Indiens a totalement — bip — je vais m'autocensurer — les rapports entre les hommes et les femmes.

Pas nécessairement dans ce projet de loi-ci, mais dans de nombreux autres touchant l'autonomie gouvernementale et notre nation — je suis en faveur et j'espère vraiment que nous y parviendrons — comment pouvons-nous mettre en œuvre des projets, des programmes ou des mesures de soutien au bénéfice des femmes? Elles n'ont pas de financement. Ma nation ou ma communauté ne soutiendra pas une autre voix en dehors des cadres d'un accord. Par le truchement du processus démocratique, nous pouvons améliorer les choses et apporter le soutien dont ces voix autochtones sont privées au sein de leur communauté. Pouvons-nous avoir cette conversation ou nous engager à faire quelque chose pour rassurer ces gens-là?

M. Anandasangaree : Je vous remercie, sénatrice. C'est une question dont la grande importance dépasse nettement la portée de ce projet de loi.

Pour ce travail que j'ai effectué, il était primordial que tout le monde puisse s'exprimer, et en particulier les femmes. Dans de nombreux cas, nous veillons à ce que les groupes de défense de femmes aient véritablement voix au chapitre. Vous savez comme moi que différentes organisations s'exprimant au nom des femmes sont rattachées à chaque nation. Pauktuutit en est un exemple, mais il y en a beaucoup d'autres. Dans le cadre de mon travail sur les femmes, les filles et les personnes bispirituelles autochtones disparues ou assassinées, c'est l'une des choses que j'entends le plus souvent. J'étais dans le nord de la Colombie-Britannique, à Terrace — en plein sur la route des pleurs — et j'ai rencontré Gladys et d'autres personnes œuvrant pour la même cause. Ces voix doivent vraiment être projetées sur la scène nationale parce que ce sont des personnes formidables qui accomplissent un travail colossal et qui ont tant à nous apprendre.

Nous essayons d'y arriver autant que possible, mais je sais que nous pouvons faire mieux et je voudrais bien connaître les idées que les gens peuvent avoir à cette fin. J'aimerais que nous puissions travailler en collaboration pour voir comment nous pourrions faire progresser les choses. Notre mode d'engagement actuel comporte sans doute certaines limites. Il y a la barrière des langues et le problème de la distance. Lorsque je me rends dans des communautés, je vois toujours à ce que des voix féminines puissent se faire entendre. Je fais appel à la richesse de vos connaissances et à votre vaste expertise, sénatrice, pour nous soutenir dans ce travail. Je sais que Marci Ien, notre ministre de la Condition féminine, de l'Égalité des sexes et de la Jeunesse est tout à fait disposée à mettre l'épaule à la roue pour faire avancer certaines idées.

The Chair: That brings me to the end of my list. Are there any further questions from senators?

The time for this panel is complete. I wish to again thank the minister and the officials for joining us this evening.

Before we begin clause-by-clause consideration of this bill, I would like to remind senators of a few points.

The departmental officials from Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada and from Justice Canada have stayed on with us and will be available to answer any technical questions senators may have.

If at any point a senator is not clear about where we are in the process, please ask for clarification. I want to ensure that we all have the same understanding.

If a senator is opposed to an entire clause, I would remind you that, in committee, the proper process is to vote against the clause as standing as part of the bill.

Finally, I wish to remind senators that if there is any uncertainty as to the result of a voice vote or a show of hands, the most effective route is to request a roll call vote, which provides unambiguous results. Senators are aware that any tied vote negates the motion in question.

With that, before we start, are there any questions? Seeing none, is it agreed that the committee proceed to clause-by-clause consideration of Bill S-16, An Act respecting the recognition of the Haida Nation and the Council of the Haida Nation?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall the title stand postponed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall the preamble stand postponed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 1, which contains the short title, stand postponed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 2 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 3 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 4 carry?

Le président : Cela m'amène à la fin de ma liste. Y a-t-il d'autres questions des sénateurs?

C'est tout le temps que nous avons avec ce groupe de témoins. Je tiens à remercier à nouveau le ministre et ses collaborateurs d'avoir été des nôtres ce soir.

Avant de commencer l'étude article par article de ce projet de loi, voici quelques rappels à l'intention des sénateurs.

Les fonctionnaires du ministère des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord et de Justice Canada sont restés avec nous et pourront répondre aux questions techniques des honorables sénateurs.

Si, à un moment donné, un sénateur ne sait plus où nous en sommes rendus dans le processus, je le prierais de bien vouloir demander des éclaircissements. Il est important que nous soyons tous sur la même longueur d'onde.

Si un sénateur s'oppose à un article en entier, le processus approprié en comité est de voter contre l'adoption de l'article en question.

Par ailleurs, s'il y a le moindre doute quant au résultat d'un vote à voix haute ou à main levée, la façon la plus efficace de procéder consiste à demander un vote par appel nominal, lequel donne toujours un résultat sans ambiguïté. Comme vous le savez, tout vote à égalité annule la motion visée.

Y a-t-il des questions avant que nous commençons? Comme il ne semble pas y en avoir, je vous demande s'il est convenu de procéder à l'étude article par article du projet de loi S-16, Loi concernant la reconnaissance de la Nation haïda et du Conseil de la Nation haïda?

Des voix : D'accord.

Le président : L'étude du titre est-elle reportée?

Des voix : D'accord.

Le président : L'étude du préambule est-elle reportée?

Des voix : D'accord.

Le président : L'étude de l'article 1, qui contient le titre abrégé, est-elle reportée?

Des voix : D'accord.

Le président : L'article 2 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : L'article 3 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : L'article 4 est-il adopté?

Hon. Senators: Agreed.	Des voix : D'accord.
The Chair: If I'm going too fast, let me know.	Le président : Si je vais trop vite, n'hésitez pas à me le faire savoir.
Shall clause 5 carry?	L'article 5 est-il adopté?
Hon. Senators: Agreed.	Des voix : D'accord.
The Chair: Shall clause 6 carry?	Le président : L'article 6 est-il adopté?
Hon. Senators: Agreed.	Des voix : D'accord.
The Chair: Shall clause 7 carry?	Le président : L'article 7 est-il adopté?
Hon. Senators: Agreed.	Des voix : D'accord.
The Chair: Shall clause 8 carry?	Le président : L'article 8 est-il adopté?
Hon. Senators: Agreed.	Des voix : D'accord.
The Chair: Shall clause 9 carry?	Le président : L'article 9 est-il adopté?
Hon. Senators: Agreed.	Des voix : D'accord.
The Chair: Shall clause 10 carry?	Le président : L'article 10 est-il adopté?
Hon. Senators: Agreed.	Des voix : D'accord.
The Chair: Shall clause 1, which contains the short title, carry?	Le président : L'article 1, qui contient le titre abrégé, est-il adopté?
Hon. Senators: Agreed.	Des voix : D'accord.
The Chair: Shall the preamble carry?	Le président : Le préambule est-il adopté?
Hon. Senators: Agreed.	Des voix : D'accord.
The Chair: Shall the title carry?	Le président : Le titre est-il adopté?
Hon. Senators: Agreed.	Des voix : D'accord.
The Chair: Shall the bill carry?	Le président : Le projet de loi est-il adopté?
Hon. Senators: Agreed.	Des voix : D'accord.
The Chair: Does the committee wish to consider appending observations to the report? No? Okay. Good. Just had to ask.	Le président : Le comité veut-il annexer des observations au rapport? Non? D'accord. Bien. Il fallait que je pose la question.
Is it agreed that I report this bill to the Senate in both official languages?	Êtes-vous d'accord pour que je fasse rapport de ce projet de loi au Sénat, dans les deux langues officielles?
Hon. Senators: Agreed.	Des voix : D'accord.
The Chair: Thank you, senators. That brings us to the end of our meeting today, short and sweet.	Le président : Je vous remercie, mesdames et messieurs les sénateurs. Cela nous amène à la fin de notre réunion aujourd'hui.
(The committee adjourned.)	(La séance est levée.)